

ÉTUDES
SUR
LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

V.

SEVERT.

Il y avait, auprès des ruines du château de Beaujeu, une église collégiale, sous le vocable de Notre-Dame; on ignore à quelle époque elle fut établie. René Chopin (1) rapporte l'acte de fondation, mais cet acte est sans date aucune. Il nous apprend seulement que Béraud, sire de Beaujeu, Vandelmodis, son épouse, et Humbert leur fils, l'avaient fait construire; que Hugues, Guichard et Etienne de Beaujeu, leurs petits-fils, la firent ériger en collégiale, et confirmèrent les donations des biens que Béraud, leur aïeul, avait assignés aux chapelains qui desservaient cette église.

Une bulle du pape Alexandre II fait présumer que cette

(1) *De sacra politica*, livre III, tit. 1.